

acto

FOURMIS

INSECTICIDE



DANGER

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Contient des hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques et du calcium dodecyl benzene sulfonate. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH 066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH 208 Contient du géraniol. Peut produire une réaction allergique. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter un équipement de protection des yeux. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P331 NE PAS faire vomir. P273 Éviter le rejet

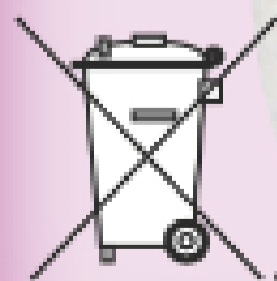
dans l'environnement. P501 Éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé dans une déchetterie. Ne pas jeter dans la poubelle ménagère. Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.

N° de lot et date de péremption : voir indications sur l'emballage.

e

FOUR 1

Emballage :
Réemploi interdit



VOLUME NET: **200 ml**

SOJAM

2, Mail des Cerclades - CS 20808 Cergy
95015 CERGY-PONTOISE CEDEX - Tél. 01 34 02 46 60